

Code INSEE : 24439179	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : COMMUNE DE LA FEUILLADE	Année 2016	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 20/07/2016

Virement de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	14
PRESENTS	9
dont VOTANTS	9

L'an deux mil seize, le vingt juillet, le Conseil Municipal de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à La Mairie de la Feuillade, sous la présidence de Mr EYMARD Serge, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13/07/2016

Etaient PRESENTS : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, BLONDEL Brigitte, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, FEREDY Philippe, BRUGIERE Alain,

Etaient ABSENTS : Mme MONTEIL Catherine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie,

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **VIREMENTS DE CREDITS
ACHAT MAT INFORMATIQUE ET MOBILIER**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS FINANCIERES		6 000,00		
Dépenses imprévues	020	6 000,00		
OP : OPERT° EQUIPEMT NON INDIVIDUALISEES				6 000,00
Matériel de bureau et matériel informatique			2183	1 500,00
Mobilier			2184	4 500,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		6 000,00		6 000,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 28/07/2016 et de la publication en date du 28/07/2016.

A La Mairie de la Feuillade, le 20/07/2016
Pour extrait conforme,
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20160720-36-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2016

Publication : 28/07/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

